

Compte-rendu du Conseil d'École du jeudi 3 novembre 2016

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 3 novembre à 18h30, en présence de M. VIGNON (maire), de Mme CORRE-DIVERRES (adjointe aux affaires scolaires), de Hervé GAUDIN (DDEN), de Claudine AUTRET (employée municipale), des enseignants et des parents d'élèves élus.

1- Elections du 7 octobre :

9 parents ont été élus (la liste reste affichée sur la vitre du bureau de direction). A noter: une augmentation de la participation: 37% au lieu de 29% l'an passé.

2- RASED :

Jean-Luc Terrom, enseignant du RASED intervenant à l'école, nous présente les modalités et finalités de ses interventions.

RASED = Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

Le RASED de Landerneau, situé à l'école Marie-Curie, se compose de 3 membres : une psychologue scolaire : Catherine Bourreau et 2 maîtres E à mi-temps : Jean-Luc Terrom, pour notre secteur et Aurélie Quéré.

A Saint-Urbain, 10 élèves ont été concernés par une aide l'an dernier, ce qui représente 5,6 % sur l'ensemble des élèves. M. Terrom, maître E ou enseignant d'adaptation, intervient dans les situations où les élèves manifestent des difficultés à comprendre et à apprendre. Il aide l'élève à prendre conscience des attitudes et des méthodes de travail efficaces en référence aux programmes de l'école primaire.

L'autre spécialité des enseignants du RASED est le maître G, enseignant chargé de l'aide spécialisée à dominante rééducative mais cette spécialité n'existe pas sur le secteur de Landerneau.

Concrètement, les enseignants adressent des fiches de demandes d'aide au RASED pour les enfants en difficulté. Le réseau traite les demandes et y répond. Cette réponse spécifie les actions à mener : une prise en charge sur plusieurs séances pour les élèves de cycle 2 (CP au CE2) en priorité, pour le cycle 3, des actions à mener en classe par les enseignants pour prendre mieux en compte les difficultés de l'élèves (PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative, par exemple). Pour des élèves de cycle 1, exceptionnellement, une observation en classe peut être réalisée ou des conseils dispensés aux enseignants ou aux parents.

Chaque commune du secteur couvert par le RASED participe aux frais liés au fonctionnement du service, au prorata du nombre d'enfants inscrits dans leur(s) école(s) publique(s).

Les membres du RASED, afin d'améliorer la lisibilité de leur action, souhaitent que ces informations soient délivrées au cours du premier Conseil d'école de l'année.

3- Vote du règlement intérieur de l'école :

Sans aucune modification, ce règlement est adopté à l'unanimité, il sera remis aux nouvelles familles de l'école lors des prochaines inscriptions (car déjà distribué l'an dernier à l'ensemble des familles) en échange d'un reçu de prise de connaissance et d'acceptation de celui-ci et figure sur le site de la

commune. Pour le retrouver facilement, il suffit de taper : www.saint-urbain.com, puis rubrique Ecole/L'Ecole Communale/Règlement intérieur-Conseil d'Ecole.

4- Bilans de rentrée :

Au 1^{er} septembre dernier, 192 élèves étaient inscrits pour 8 classes, effectif très légèrement en baisse par rapport à l'an passé.

Nolwenn Prigent assure le tiers de décharge du directeur le mardi et presque tous les mercredis. Marielle Bomer assure un temps complet d'AVS en CE2 et CM1 auprès de 3 élèves.

Nous attendons toujours l'arrivée d'une AVS supplémentaire pour 1 autre élève.

Au niveau municipal, un nouvel agent a fait son entrée dans l'école durant les vacances de la Toussaint : Cindy JEGOU.

5- Projets :

Les enseignants ont souhaité, comme l'an dernier, équilibrer le nombre des sorties, afin que chaque classe puisse profiter de celles-ci. Comme les années passées, le souci principal sera de limiter la participation financière des parents, ceci ne pouvant bien évidemment se faire que grâce à la contribution de l'association des parents d'élèves (Animation Ecole). L'ensemble du projet se monte à environ 12 000 €. Rappelons que la municipalité aide également au transport des élèves (1500 €/an).

* Piscine : 2 classes concernées en période 3 (CM1 et CE2). Les séances se dérouleront le mardi, du 3 avril au 26 juin.

* Voyage scolaire (CM1 et CM2) : 3 jours en Vendée (46 élèves concernés, du 28 au 30 juin 2017)

* Voile Scolaire (CM1) : elle a déjà eu lieu en septembre-octobre

* Pratique théâtrale (CM1 et CM2) : 24 heures d'intervention prévues de Frédéric Baron (Financement assuré par l'A.P.E.)

* J.M.F. (Jeunesses Musicales de France) : 3 séances pour les CM1 et CM2, une pour les CP,CE1 et CE2 et une pour les MS et PS (la CCPLD et les JMF financent une grande partie de celles-ci depuis 2 ans)

* A ces activités, viendront s'ajouter le Festival du Court Métrage à Brest (5 classes : PS1-PS2, PS2-MS, GS, CE2 et CM2), une activité "Cinéma" pour les CP et CE1 (3 projections prévues à Plougastel), un spectacle de marionnettes à la salle Ty Kreisker pour les maternelles et les CP,

Le directeur demande aux enseignants de préciser sur les notes d'information adressées aux parents le montant de la participation de l'APE pour chaque sortie.

6- Rythmes Scolaires :

Le fonctionnement est identique à celui de l'an passé, donc bien connu des enfants et des animateurs. Une nouveauté : l'activité Zumba, qui a été proposée aux CE2 en période 1.

Un nouveau règlement des temps périscolaires a été établi : il sera plus facile à mettre en place et à utiliser par les agents : il est voté à l'unanimité et s'appliquera lors des temps de cantine, garderie et TAP du vendredi.

En résumé de cette première période, la fréquentation des élèves de maternelle est comparable à celle de l'an dernier. En élémentaire, par contre, c'est en nette baisse : 62 contre 85)

7- Exercice "Attentat-intrusion du 14 octobre dernier :

Le vendredi 14 octobre dernier, s'est déroulé le premier exercice "Attentat-Intrusion", que nous avons préparé depuis quelques semaines. A 10h, l'alerte a été déclenchée, par téléphone et à coups de sifflet, car nous ne pouvions pas utiliser les signaux sonores déjà connus des élèves (sirène d'alarme pour l'évacuation et la corne de brume pour le confinement en cas de pollution chimique)

Problème : certains bâtiments ne sont pas équipés en téléphone et le réseau des mobiles y est insignifiant. Une classe n'a pas entendu le signal d'alerte, ce qui est problématique et une autre a été prévenue par un agent qui a frappé à la porte.

Il nous faut donc envisager un signal général audible de toutes les classes au même moment. La municipalité étudiera le problème au prochain budget.

En résumé de l'exercice, 5 classes ont évacué les locaux pour se réfugier dans l'allée de boules couverte située à proximité de l'école et les 3 autres se sont confinées dans leur classe ou dans des locaux attenants.

8- Questions diverses :

* Conseil d'enfants : voir le compte-rendu affiché. Les nouveaux élus et leurs suppléants sont :

CP : Loé Kervévan et Margaux Balanant (Raphaël Omnès et Lounis Moal)

CE1 : Axel Raguènes et Lilou Quivoron (Noé Moal et Emmie Carneiro)

CE2 : Anaïs Péga et Nathan Caroff (Enora Queguiner et Yohann Gloaguen)

CM1 : Charlotte David et Nicolas Chapalain (Angèle Omnès et Louka Guégan)

CM2 : Louane Soares et Erell Kervévan (Ervan Dantec, Lilou Raguènes et Briec Corbé)

* Comme tous les ans, 2 parents sont requis pour assister aux commissions de restauration du SIVURIC qui ont lieu 2 fois par an (M. Moire est le seul candidat pour le moment)

* Extension de l'école (Garderie/Bibliothèque) : L'appel d'offres est lancé pour le 15 novembre. Le choix des entreprises devrait s'effectuer début décembre et si tout va bien, les travaux pourraient débuter en début d'année 2017 et la livraison des locaux interviendrait fin 2017/début 2018.

PROCHAIN CONSEIL : Jeudi 16 mars 2017 à 18h30